



**FONCTIONS
PUBLIQUES**

FONCTION PUBLIQUE

LA CFDT VEUT MIEUX POUR LES AGENTS !

Le gouvernement propose une augmentation de la valeur du point de 0,6 % au 1^{er} juillet 2016 et 0,6 % au 1^{er} février 2017.

APRÈS SIX ANNÉES DE GEL DU POINT D'INDICE, L'AUGMENTATION RESTE INSUFFISANTE !

Valeur du point d'indice gelée depuis 2010, effets de l'inflation et hausses de cotisations : le cumul conduit à une baisse de 0,5% à 0,7% du salaire net moyen des agents chaque année, malgré les avancements d'échelon et de grade.

LE GOUVERNEMENT DOIT MIEUX RECONNAITRE LES QUALIFICATIONS, LES COMPÉTENCES ET L'ENGAGEMENT DES AGENTS PUBLICS. C'EST UNE PRIORITÉ QUE PORTE LA CFDT.

Elle en a déjà donné la preuve en négociant puis en signant le protocole PPCR dont elle veille sans concession à la mise en œuvre dans chaque versant de la Fonction publique et pour chaque filière. Mais il n'y aura pas de réelle amélioration de la situation des agents publics sans négociations régulières sur les rémunérations, les conditions de travail, l'avenir des métiers et du service public.

#JeSuisUneRichesse

#22marsCfdtFP

La CFDT réaffirme que la France a besoin de ses agents pour assurer un service de qualité, utile aux usagers et à l'ensemble de l'économie.

Les efforts imposés aux agents ont généré plus de 7 milliards d'euros d'économies et dégradé les conditions de travail.

La CFDT prend acte du dégel de la valeur du point d'indice et elle continuera à peser pour des négociations salariales annuelles et obligatoires.

Parce que les rémunérations ne sont pas le seul problème des agents, parce que les conditions de travail sont dégradées, parce qu'il faut défendre la qualité du service public,

**LA CFDT FONCTIONS PUBLIQUES
APPELLE LES AGENTS À UNE
JOURNÉE DE GRÈVE ET D'ACTION**

LE MARDI 22 MARS

UFFA.CFDT.FR